



L'État Canadien: les documents et les discussions

Ressources pédagogiques

Le Canada dans le monde

Le rôle du gouvernement ne se limite pas à appliquer des politiques et à gérer les besoins intérieurs de l'État. Le gouvernement canadien occupe une place importante sur la scène internationale. Le commerce, la technologie, les droits de la personne, la sécurité et la culture sont tous des facteurs qui influent sur les rapports entre États. Il faut énormément de diplomatie pour promouvoir les valeurs canadiennes chez nous et partout au monde.

Les Ressources complémentaires et les documents canadiens vous aideront à réaliser les activités ci-dessous.

Activité 10: L'argent ne pousse pas dans les arbres!

Qu'est-ce qui vous vient en tête lorsqu'on parle de « l'économie globale »? Songez aux divers produits que le Canada exporte (telles l'électricité, l'eau et les céréales), ainsi qu'aux responsabilités et aux conséquences inhérentes à la participation à une économie globale (comme l'ALÉNA, les accords sur le bois d'œuvre et les lois sur les droits d'auteur). Les Ressources complémentaires et les documents canadiens vous aideront à trouver des exemples d'enjeux importants.

Votre défi consiste à analyser, en 250 mots, l'indépendance économique du Canada. À quel point sommes-nous indépendants? Nos relations d'interdépendance avec les autres pays devraient-elles être revues à la hausse ou à la baisse? Dans quelle mesure avons-nous le choix? En vous appuyant sur les résultats de vos recherches, déterminez les politiques internationales d'échange et de commerce qu'élaborerait votre parti. Quels sont les défis et les obstacles auxquels vous devriez vous attendre dans la réalisation de vos projets?



Élaborez vos idées

Les règlements énoncés dans ce document ont été rédigés alors que l'Amérique du Nord britannique était en guerre contre les États-Unis. Dans une période d'instabilité politique, quelles sont les responsabilités du Canada à l'endroit de ses citoyens et des citoyens étrangers?

Liste des règlements imposés aux citoyens américains résidant dans le Bas-Canada durant la guerre de 1812, 10 juillet 1812 [[Source](#)]



REGULATIONS,
Established by His Excellency the Governor,
Respecting AMERICAN SUBJECTS, now residing in the Province of Lower Canada.

FIRST—That all American Subjects who shall refuse to take the Oath of Allegiance, and also refuse to take up Arms, must leave the Country, unless they shall obtain the permission of His Excellency the Governor to remain for a limited time, for the purpose of settling their affairs.

SECONDLY—That all American Subjects, having visible property and of good character, and who will take the Oath of Allegiance, with the exception of not being obliged to bear Arms against the United States of America; be allowed to remain without being compellable to bear Arms against the said United States; but subject to leave the Province whenever Government shall deem it necessary.

THIRDLY—That all Americans; being immediate Grantees of the Crown, be allowed to remain, but to take the general Oath of Allegiance to His Majesty, and consequently must bear Arms.

FOURTHLY—That all American Subjects of good character, holding Lands from Grantees of the Crown, or from Seigneurs, if approved of by a Committee; consisting of not less than three Members of His Majesty's Executive Council, may remain on taking the general Oath of Allegiance to His Majesty, and consenting to bear Arms; but this Oath must be taken in Quebec, Montreal, or Three Rivers, before the Police Magistrates.

FIFTHLY—Any American subjects of good character may if approved of by a Committee of the Executive Council as aforesaid be allowed to remain on taking the Oath of Allegiance and consenting to bear arms; the Oath to be taken before the Police Magistrates as aforesaid.

SIXTHLY—That the foregoing regulations shall take effect notwithstanding the Proclamation of the thirtieth of June last.

Government-House, Montreal, 10th July, 1812.

Signed.

GEORGE PREVOST.

By His Excellency's Command,

E. B. BRENTON, Assistant Secretary.

GRAY, PRINTER